

Canton de Fribourg

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

- Prolongation du permis d'exploitation d'une centrale nucléaire à durée indéterminée
- Révision totale de la loi fédérale sur les épidémies
- Nouvelle loi fédérale sur la prévention et sur l'Institut suisse de prévention

IV. SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE

1. Mission

Le Service dentaire scolaire (SDS) s'adresse prioritairement aux enfants en âge de scolarité obligatoire. Il a pour missions de promouvoir l'hygiène buccodentaire, de lutter contre la carie et les affections parodontales et de corriger les malformations buccodentaires.

La direction du Service est assurée par M. Jean-Claude Meylan, chef de service.

2. Activités

Pour mener à bien ses différentes missions, le Service est divisé en trois sections:

2.1 Prophylaxie

Les éducatrices en hygiène dentaire dispensent aux élèves du canton en âge de scolarité infantile et primaire un enseignement tant pratique que théorique sur la manière adéquate d'observer une saine hygiène dentaire. De l'école infantile à la sixième primaire, chaque classe est visitée en principe une fois par année. En 2008, le Service a dû assumer à nouveau l'enseignement de la prophylaxie à Romont, enseignement qui jusqu'à fin 2007 était assuré par la commune. Actuellement, vu l'augmentation constante du nombre de classes et d'élèves, il faut environ 19 mois aux deux éducatrices du Service pour voir l'ensemble des enfants du canton. Afin de permettre aux élèves de mettre en pratique la théorie enseignée et également dans un but préventif, chaque enfant reçoit gratuitement une brosse à dent ainsi que du matériel didactique. Les éducatrices en hygiène dentaire ont visité 803 classes et ont dispensé leur enseignement à 14 122 élèves.

Grâce au travail de fond effectué par le Service et au suivi régulier du médecin dentiste, la carie régresse de manière satisfaisante chez les enfants en âge de scolarité. Par contre, année après année, on constate encore et toujours une progression très inquiétante de la carie chez les enfants en bas âge. A l'avenir, il serait vivement souhaitable que les parents d'enfants d'âge préscolaire soient également sensibilisés à la problématique d'une bonne hygiène dentaire. L'introduction d'une seconde année d'école infantile permettra très certainement d'améliorer la situation.

2.2 Soins dentaires

Le Service met à disposition des enfants en âge de scolarité obligatoire une infrastructure permettant de contrô-

ler et, si nécessaire, de soigner leurs dents et leurs gencives. Il dispose toujours de quatre cliniques dentaires itinérantes, dont deux sont à l'usage exclusif des contrôles, et de huit cliniques fixes.

Les différentes cliniques du Service fonctionnent selon le rythme scolaire, c'est-à-dire qu'elles ferment durant les vacances. Les cliniques itinérantes sont chargées de se déplacer dans toutes les communes du canton qui n'ont pas de médecin dentiste scolaire.

L'année 2008 fut pour le Service une année de grands changements. En effet, au vu de sa situation financière et de certains retards chroniques dans les contrôles, une analyse approfondie du service s'est avérée nécessaire. Cette analyse a été effectuée dans le courant du printemps par un expert externe. Dès octobre, le Service a engagé temporairement un médecin dentiste et une assistante supplémentaire pour pallier les retards pris dans les districts de la Gruyère et de la Veveyse et réorganiser les cliniques. Pour les autres cliniques, les objectifs prioritaires fixés en 2007, à savoir faire en sorte que tous les enfants du canton soient contrôlés et soignés dans une fourchette de 12 à 18 mois, ont été tenus. Une réorganisation en profondeur du Service sur les plans administratif et opérationnel a été entreprise pour améliorer les prestations des soins et garantir une meilleure rentabilité de son fonctionnement.

Il faut relever avec satisfaction que les différentes restructurations ont apporté, année après année, une augmentation réjouissante du nombre de patients. En matière de santé publique, on constate une diminution significative de la carie due aux contrôles réguliers effectués dans les différentes communes, avec toutefois pour corollaire une diminution des recettes.

En 2006, les cliniques de Marly et de Villars-sur-Glâne avaient contrôlé et soigné les enfants selon les critères définis par l'OMS. Les données collectées ont permis d'étayer une étude comparative sur le développement de la carie dans trente communes du canton, publiée courant 2008.

Le nombre de déplacements des cliniques itinérantes est resté stable. En effet, ce nombre est passé de 111 en 2000 à 69 en 2001, 64 en 2002, 36 en 2003, 34 en 2004, 45 en 2005, 49 en 2006, 51 en 2007 et 54 en 2008.

En 2008, le Service a contrôlé 9001 enfants dont 7850 ont bénéficié de soins appropriés.

2.3 Soins orthodontiques

Situées au Boulevard de Pérolles 23 à Fribourg et au Collège du Sud à Bulle, les cliniques orthodontiques sont spécialisées dans le traitement des malformations dentofaciales.

En 2008, grâce à une conjoncture relativement stable, le nombre de patients souhaitant entreprendre un traitement orthodontique a été en légère progression. Le Service n'a plus de liste d'attente et chaque nouvelle demande peut être traitée dans un délai raisonnable. Les

cliniques orthodontiques ont accueilli en 2008 409 nouveaux patients. Le chiffre d'affaires des cliniques ortho-

dontiques se monte à 1 905 133 francs. 1942 enfants ont été traités lors de 10 427 rendez-vous.

Cliniques	Taux d'activité	1 Total des enfants ayant eu la possibilité de bénéficier de la visite de la clinique dentaire	2 Nombre d'enfants contrôlés à la clinique	3 Nombre d'enfants soignés à la clinique	4 Nombre d'enfants contrôlés à la clinique et soignés en privé	5 Nombre d'enfants contrôlés et soignés en privé (avec attestation)	Total des factures	% des enfants contrôlés et soignés à la clinique	Temps nécessaire pour effectuer le programme
Les Buissonnets	85 %	1 859	1 076	872	191	783	180 145.90	57.88 %	12 mois
Fribourg	95 %	2 551	1 575	1 444	130	976	315 215.00	61.74 %	12 mois
N° 2 / Veveyse (dès 01.10.2008)	100 %	471	264	200	64	207	24 639.10	56.05 %	
Romont / Glâne	85 %	2 291	1 329	1 186	23	962	208 654.65	58.01 %	18 mois
N° 3 Sarine	85 %	2 172	489	444	45	1 683	84 938.05	22.51 %	16 mois
N° 4 Vudalla Bulle / Gruyère	85 %	1 436	480	329	86	956	97 361.10	33.43 %	30 mois
N° 5 Broye	85 %	1 487	732	655	77	755	99 230.60	49.23 %	13 mois
N° 8 Marly, je/ve	34 %	2 150	737	726	11	1 413	94 018.20	34.28 %	12 mois
N° 9 Villars-sur-Glâne, lu/ma	34 %	732	689	594	95	43	112 765.70	94.13 %	15 mois
N° 10 Collège Sud Bulle / Gruyère	85 %	2 597	1 078	999	69	1 519	179 351.50	41.51 %	14 mois
N° 11 Düdingen, me/je/ve	51 %	2 480	552	401	148	1 928	66 949.65	22.26 %	12 mois
Total		20 226	9 001	7 850	939	11 225	1 463 269.45	44.50 %	

V. SERVICE DE PLANNING FAMILIAL ET D'INFORMATION SEXUELLE

1. Mission

Le Service de planning familial et d'information sexuelle (SPFIS) a pour mission la prévention et la promotion de la santé sexuelle affective et reproductive dans le canton de Fribourg. Il offre à toute personne qui le demande information et éducation, soutien, accompagnement et orientation sur les questions de santé sexuelle et reproductive. Le Service comprend deux secteurs, l'information sexuelle et le planning familial, dont les activités sont complémentaires. Situé à Fribourg, il dispose de deux antennes d'information et de conseil, l'une à Bulle dans les locaux du Réseau Santé Gruyère, l'autre à Morat, au HFR Meyriez-Murten.

Direction

La direction du Service est assurée par Mme Marie Perriard, cheffe de service.

2. Activités

Le Service assume les tâches liées à l'éducation sexuelle, à la prévention des grossesses non désirées, à la prévention des IST (infections sexuellement transmissibles) et du VIH/SIDA, à la prévention des abus sexuels et des maltraitements. Il offre deux jours par semaine (12 heures) des consultations médicales assurées par un médecin-assistant du service de gynécologie du HFR Fribourg-Hôpital cantonal, sous la responsabilité du Professeur David Stucki. Depuis quelques années, le nombre d'entretiens téléphoniques de personnes à la recherche de conseils et d'informations dans le domaine de la santé

sexuelle et reproductive augmente. L'ouverture d'un site Internet, point fort de l'activité 2008, vise à donner des éléments de réponses à ces demandes. Il offre des informations sur le Service et ses prestations et sur les différents thèmes de la santé sexuelle et reproductive. Une adresse électronique gérée par deux conseillères permet aux usagers d'obtenir des informations et des conseils personnalisés.

2.1 Planning familial et consultations en matière de grossesse

Conformément à son mandat de prévention et de promotion de la santé sexuelle et reproductive, le Service a répondu aux demandes individuelles, de couple et de groupes concernant la santé sexuelle, la vie affective et la grossesse. En 2008, il a donné 1949 entretiens qui se répartissent de la manière suivante: 43% concernent la contraception, 23% la grossesse, 32% les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/Sida, 2% liés à d'autres questions de santé sexuelle. Par rapport à l'âge de la clientèle, 56% des personnes sont âgées de moins de vingt ans et dans ce pourcentage, 17% ont moins de 16 ans. La proportion des jeunes de moins de 16 ans a encore augmenté en 2008 (15% en 2007, 13% en 2006). Par rapport à la nationalité des usagers, il y a 66% de Suisses et 34% d'étrangers. Le Service reçoit aussi des groupes d'élèves, d'étudiant-e-s et d'apprenti-e-s (29 groupes en 2008 dont 10 de langue allemande).

En application de la loi fédérale du 9 octobre 1981 sur les centres de consultations en matière de grossesse, le Service offre aux personnes intéressées des entretiens d'information sur l'aide privée et publique auxquelles elles peuvent faire appel pour mener la grossesse à terme. Il offre des entretiens de clarification, de conseil et